

# INTERNET. Les exclus de la fibre optique pourront compter sur le satellite

Le Département mise sur le satellite et subventionnera l'installation, sous conditions, des Yvelinois toujours privés de connexion Internet haut débit.

**L**E TRÈS HAUT DÉBIT, chaque Yvelinois en rêve, quel que soit son lieu d'habitation. Si les opérateurs déploient la fibre optique dans les agglomérations dites rentables, la zone plus rurale, en revanche, reste toujours dans l'attente d'un accès à une technologie qu'elle ne voit pas venir. Afin de ne pas pénaliser les Yvelinois situés actuellement et durablement dans la zone blanche (qu'ils soient particuliers, artisans, autoentrepreneurs, TPE, exploitants agricoles, professions libérales...), les conseillers généraux viennent de décider de subventionner le recours au satellite. **«Une décision qui permet d'actéler, mais qui ne clôt pas le débat»**, a assuré le président Pierre Bédier à l'issue du rapport présenté par Laurent Richard (Aubergenville).

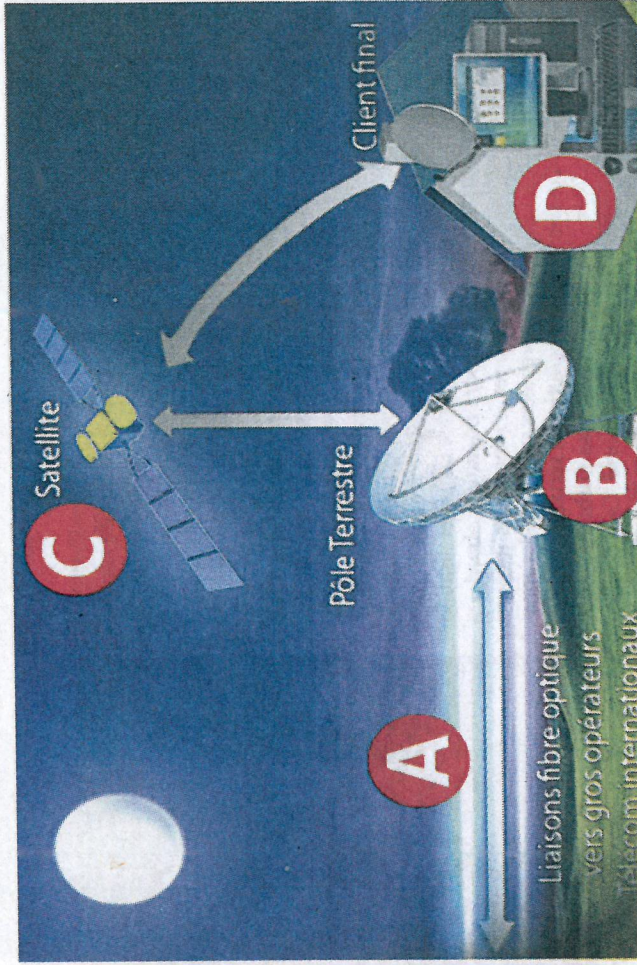
## 920 000 euros sur trois ans

Ce nouveau dispositif départemental vise à soutenir l'installation de kits satellitaires et présente uniquement une alternative destinée

à **«répondre rapidement à des situations dans lesquelles le besoin en débit est critique»**. Il s'agit d'une solution intermédiaire qui ne sera pas forcément retenue par tous les usagers, car le conseil général ne subventionnera que le kit satellitaire, alors que le coût de l'abonnement mensuel est souvent supérieur à celui de la fibre : les formules sont comprises entre 30 et 90 euros selon le volume de données échangées. Dix fournisseurs d'accès sont recensés, avec deux satellites que sont EutelSat et Astra.

Sur la base d'expériences menées dans d'autres départements, seuls 30 % des bénéficiaires potentiels devraient avoir effectivement recours au satellite. Le conseil général a prévu une dépense de 920 000 euros, étalés sur trois ans. Pourront prétendre à cette aide les particuliers ayant un débit inférieur à 4 Mbps et les professionnels ne dépassant pas 10 Mbps qui feront poser leur kit par un installateur agréé.

Le conseil général versera donc 400 euros à chaque foyer ou pro-



**A - La liaison Internet principale est acheminée à l'aide d'un réseau fibre optique.**

**Cette connexion provient de gros opérateurs télécom internationaux.**

**B - Un pôle terrestre centralise toutes les informations. Ce centre technique transmet les données (web) fournies par les gros opérateurs télécom aux satellites dédiés aux accès internet.**

**C - Les satellites assurent la liaison entre le pôle terrestre et les clients finaux.**

**D - En bout de chaîne, l'internaute communique avec les satellites à l'aide de sa parabole.**

fessionnel yvelinois répondant aux critères, et à terme 250 euros seu-

lement resteront à sa charge, les 150 euros restants pouvant être

récupérés auprès de l'État.

C'est par le biais d'une demande

## 158 communes en zone blanche

Les 158 communes situées en zone blanche sont réparties sur l'ensemble des arrondissements yvelinois, et sont aussi bien des villages (Auffargis, Bréval, Davron, Bullion, Bazemont, Crespières, Gambais, Vicq, ...) que de petites villes (Bonnnières-sur-Seine, Houdan, Maule, Flins-sur-Seine, Septeuil, Vaux-sur-Seine, ...). Liste complète sur le site du conseil général ([www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)). Elles sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine ces localités sur lesquelles aucune initiative privée n'est prévue : si près de Paris et pourtant si isolées...

de subvention que les Yvelines solliciteront le soutien du conseil général, dont les services s'engagent à répondre sous quinze jours. L'aide sera directement versée au fournisseur d'accès. Il convient donc d'engager l'installation avant de se manifester.

Pascale Tessier